

# Bienne : vers la création d'un bistrot-femmes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **77 (1989)**

Heft 12

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279213>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

parce que cinq candidates à l'Exécutif de leur commune n'ont pas été élues, il n'en reste pas moins que lorsqu'on fait la moyenne, la proportion des femmes dans les autorités communales augmente légèrement.

A l'heure où nous mettons sous presse, il n'est pas encore possible de donner des chiffres exacts, et pour cause : le canton de Vaud compte 385 communes (groupées en 19 districts), il y a donc 385 Municipalités (= Exécutif) de 3, 5 ou 7 membres à dénombrer. Quant aux conseils communaux (= Législatif), 137 communes devaient les élire (30 à 100 membres), les autres communes pratiquant le système de l'assemblée de commune à laquelle chaque citoyen assermenté peut participer.

Pour le seul district de Lausanne (12 communes), le nombre de femmes élues à une Municipalité est de 9 (contre 5 en 1985); 9 municipales pour 66 sièges, ce qui donne 14,7% (contre 7,5% en 1985). Dans les conseils communaux, 187 femmes sont élues sur un nombre total de 895 conseillers communaux, ce qui donne

20,8% (contre 18,2% en 1985).

Notons pour terminer le magnifique résultat de la commune de Lausanne : 30 femmes ont été élues au Conseil communal (100 sièges) et, avec le jeu des « viennent ensuite » qui entrèrent tout de suite au Conseil du fait de l'élection de quelques membres de leur parti à la Municipalité, trois autres femmes siégeront dès la première séance de la législature.

## Bienne

### Vers la création d'un bistrot-femmes

(fvk) — Constatant qu'elles n'ont pas d'endroit à Bienne pour se retrouver et parler de leur rôle de mère, de leur travail ménager ou de leur activité professionnelle, des femmes de F-Info ont décidé de créer, même modestement, un lieu pour elles à la rue Haute 4 : quelques tables, une ambiance sympathique, la possibilité de boire quelque chose tous les jeudis soir dès 19 h ou de manger tous les 15 jours.

Qui souhaiterait collaborer à la préparation d'un savoureux repas ? Qui a de la vaisselle ou du matériel de cuisine à offrir ?

Pour l'heure, Bistrot-femmes n'est qu'une pièce dans un appartement mais, qui sait, peut-être n'est-ce qu'un début ?

## Centre de liaison du Jura

### Cinq ans d'activité

(fvk) — Cinq ans d'existence pour le Centre de liaison des associations féminines jurassiennes. Cinq ans pendant lesquels des femmes ont donné de leur savoir, de leur énergie pour améliorer la condition de la femme.

Pour Mariéthé Aubry Mertenat, qui quitte la présidence après trois ans d'engagement, toutes les activités du CL accomplies bénévolement pour et avec les femmes jurassiennes devraient désormais être reconnues et donc indemnisées.

Le rapport d'activités 88-89 démontre bien si besoin est le désir du CL de participer activement à la vie politique et sociale du canton. Le Centre est informé de chaque nouvelle consultation (sur le plan fédéral également) et y répond dans la mesure de ses moyens. Le CL informe et a publié au début de cette année une brochure intitulée « La Femme et l'AVS ». Début 89 également,

le CL demandait par lettre à tous les parlementaires jurassiennes et jurassiens que les allocations familiales soient versées à celui des époux qui assume en majeure partie le travail éducatif et ménager. Sa démarche n'a pas abouti et le centre regrette le manque de solidarité des femmes députées. A l'actif du CL, la mise sur pied d'un cours de formation de base pour les responsables de garderie qui débouchera peut-être sur l'obtention d'un certificat de capacité, inexistant à l'heure actuelle.

La dernière manifestation prévue au calendrier 89 avait lieu le 2 décembre. Il s'agissait d'une journée de sensibilisation et d'information sur les moyens d'expression violents, animée principalement par une Lausannoise, Mme Linda Giacometti, enseignante spécialisée. La violence y a été traitée sous forme d'ateliers abordant le quotidien, la famille, les femmes et l'environnement.

Rappelons encore que le Centre de liaison des associations féminines jurassiennes compte actuellement 24 associations qui représentent environ 12 000 personnes.

Aux Eaux-Vives,  
**avenue de Frontenex 34**  
 l'agence de la Banque hypothécaire  
 du canton de Genève, votre banque cantonale,  
 est ouverte également le samedi matin.  
 Madame Maria Trunz,  
 chef de notre agence et ses collaboratrices  
 seront heureuses de vous accueillir.

**BCG** ◀